VENERIE

N° 207 - 3e trimestre 2017 - Septembre 2017 - 10 €

Le cinquième âge de la vènerie

La vènerie a toujours fait preuve d'une capacité d'adaptation hors du commun. Grâce à quoi, elle traverse les siècles. Sans doute peut-on faire le même genre de réflexion sur bien des choses : les institutions, les arts, les mœurs, les croyances… Et la vènerie, dans cet univers, n'est-elle pas qu'un modeste roseau ?

Pourtant le roseau demeure, depuis très longtemps, et ne peut que fasciner.

Les âges de la vènerie se comptent maintenant au nombre de cinq, en donnant au plus ancien le rang 0.

C'est celui ou apparaissent les prolégomènes de la vènerie, c'est-à-dire tout ce qui l'annonce avant qu'elle ne soit née. Cet âge a duré entre 20 et 30 siècles. La naissance de la vènerie en tant que mode de chasse codifié, répondant à une cohérence technique et éthique exigeante, se situe à la Renaissance. Du Fouilloux, auteur du premier traité de vènerie, appelait François Ier le « père des veneurs ». On retiendra donc l'an 1500 comme la date de notre naissance. Peut-être les chasses de Louis XI n'étaient-elles pas loin du compte… Bref la vènerie est née le jour où l'homme est parti à la chasse avec sa meute de chiens, rien d'autre. Et où son objectif a été de prendre, plus que de tuer.

Pendant des siècles avant ce tournant de l'histoire cynégétique, on ne s'est pas privé d'utiliser des chiens. En Egypte, à Babylone, en Grèce, sous l'Empire romain, on voit des chiens qui courent derrière des proies, et des chasseurs armés de lances ou d'arcs qui tentent d'en profiter pour les foudroyer. Un peu plus tard, on nous dit que les Gaulois étaient fort habiles à faire travailler les chiens courants. Ils seraient donc vraiment nos ancêtres… Puis vint le long Moyen Âge, où ce savoir-faire se perfectionna. Au XIVe siècle, comme le montrent les ouvrages célèbres de Gaston Phébus et d'Henri de Ferrières, on n'est pas loin d'avoir inventé la vènerie. Mais on n'y est pas encore vraiment, car on n'exclut pas tout à fait l'emploi de moyens autres que le chien.

Avec le XVIe siècle, le pacte rigoureux de la vènerie apparaît. Le premier âge de notre mode de chasse dure jusqu'à Henri IV. Un siècle où le ton est donné par le Roi, qui se réserve le privilège de chasser à courre, et chasse avec le concours de ses gentilshommes.

Un second âge vient, un peu différent. Pour faire simple, on dira que c'est celui de Versailles. Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI donnent à la vènerie une expression souveraine, qui repose sur l'utilisation d'un appareil considérable, finalement géré par des professionnels commissionnés. Malgré la brève résurrection de cette vènerie de représentation du pouvoir due à Napoléon, ce second âge cesse au début du XIXe siècle.

Il cède le pas au troisième âge qui va de 1850 à 1950. Durant ce siècle très brillant, les « maîtres d'équipage » issus des familles aristocratiques et bourgeoises, donnent à la vènerie une vitalité prodigieuse et une qualité technique exceptionnelle. Après les effondrements des deux guerres, cette période s'achève dans les années 1950.

Suit un quatrième âge, d'où nous sortons tous. Celui de la vènerie associative. La mutualisation des coûts, dans la grande majorité des cas, donne à la vènerie une nouvelle jeunesse. Dans ce moule, elle connaît des réussites remarquables pendant un bon demi siècle.

Arrive cependant un cinquième âge, dans lequel on peut penser que nous entrons. Ce n'est pas que la structure associative disparaisse, mais l'insertion de la vènerie dans son environnement, naturel et sociétal, exige maintenant des précautions. La coutume du droit de suite, encore admise en 1950, s'est effacée. Les équipages doivent négocier. Ils doivent surtout éviter toute confrontation. On arrête aussi souvent que nécessaire. On n'hésite pas à gracier. Notre monde compliqué et tendu impose ce choix. Dès lors on continue à jouir d'une culture cynégétique exceptionnelle que l'on s'efforce de maintenir au meilleur niveau, mais en évitant de l'imposer.

Cette vènerie « culturelle » qui n'est évidemment plus celle de François Ier ni celle de Louis XV, ni celle du marquis de Chambray, ni même celle des frères Bodard, tient son rang et sa place dans un monde qui n'a plus grand chose à voir avec le leur.

Pourtant, il restera toujours quelque chose qui transcende les époques : la fascination qu'exerce sur le veneur le miracle du chien d'ordre et le frisson qu'il ressent à l'écouter crier…

Philippe Dulac

Sommaire

3 - Éditorial

5 - Actualités

6 En prise directe avec le Président
8 Flash Info
10 Entretien avec Francis Wolff
13 Le site Internet de la Vènerie fait peau neuve !

16 - Nos Équipages

16 L'Équipage de Villers-Cotterêts
28 Le Rallye d'Argenson

35 - Chien d'ordre

36 Les incidences du changement climatique sur nos chiens
39 Les manifestations du club de l'AFPV et du CCO
44 Mieux connaître les maladies des chiens de vènerie

47 - Bien Aller

48 Les chasses couplées (5e partie)
52 En lisant les grands maîtres (2e partie)

57 - Cheval de chasse

58 Le 16e championnat de France du cheval de chasse
63 Suivre une chasse en amazone, c'est possible !
65 Ulcères gastriques : quel rôle de l'alimentation ?

67 - Écologie

68 Le chevreuil, prolifique et fragile à la fois
72 Prix des Honneurs de la Chasse 2017 : forestiers, chasseurs et veneurs coopèrent

75 - Notre Histoire

76 La comtesse d'Ideville et le Rallye Navarre
80 Romesnil, pavillon de chasse du prince de Dombes

83 - Culture

84 Ouverture du « Musée Opéra de la Vénerie »
87 Horace Vernet (1789-1863)

91 - Nos Amis

92 Entretien avec Michel Mottet, Président de la Société Centrale Canine
95 L'Association des Tatoueurs de France
96 Veneurs, sonnez, mais sonnez bien !
99 À cor et en chœur
Concert en hommage à Diégo de Bodard

101 - Billebaude

102 D'Yauville, commandant de la Vènerie de Louis XV par Philippe Dulac
105 Grâce au Comité de Rédaction, la revue respire

107 - Entre Nous

108 Objectif Vènerie
110 À voir, à lire
112 Courrier des lecteurs